

# Pollutions et entreprises

Vers la mise en place d'approches holistiques

Avril 2026

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	3
<b>POLLUTIONS ET ENTREPRISES</b>	4
Vers la mise en place d'approches holistiques	
<b>PARTIE 1</b>	6
<b>L'EXPOSITION À LA POLLUTION : DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SANITAIRES, ÉCONOMIQUES ET RÉPUTATIONNELS</b>	
Les enjeux pour la santé humaine, la biodiversité et le climat	6
Les enjeux pour les entreprises	7
<b>PARTIE 2</b>	10
<b>UNE EXPERTISE DES ENTREPRISES AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'ÉVALUATION DES RISQUES</b>	
Accroître les connaissances et la transparence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits	10
Une expertise indispensable aux acteurs publics locaux pour mieux connaître et appréhender leurs risques	11
<b>PARTIE 3</b>	14
<b>RÉDUIRE LES POLLUTIONS TOUT AU LONG DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS ET SERVICES OU COMMENT CONCILIER ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SANITAIRES, ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES</b>	
Les produits : écoconcevoir les produits pour en réduire les impacts	14
La production et le transport : réduire l'exposition aux polluants qui en sont issus	18
La fin de vie des produits : optimiser pour aller vers plus de circularité	22
<b>PARTIE 4</b>	25
<b>LES PRÉMICES D'APPROCHES HOLISTIQUES DANS LES STRATÉGIES ET MODÈLES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES</b>	
<b>REMERCIEMENTS</b>	33

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La pollution est devenue la première cause de mortalité évitable dans le monde, responsable de 9 millions de morts prématurées chaque année\*. Elle fragilise la santé des populations, dégrade les écosystèmes et pèse lourdement sur la performance économique des entreprises. Cette réalité impose une évidence : réduire les pollutions n'est pas une option, c'est un impératif stratégique.

Au sein de la Commission Santé-Environnement d'EPE, cette conviction guide nos travaux : les enjeux environnementaux ne peuvent plus être traités isolément. Les approches holistiques, qu'il s'agisse du *One Health* ou des analyses nexus santé-climat-biodiversité-alimentation-eau, le démontrent : santé humaine, écosystèmes et résilience économique sont profondément interconnectés.

Les entreprises membres d'EPE l'ont bien compris et agissent. Elles renforcent la transparence sur les substances qu'elles utilisent, développent des innovations d'écoconception, substituent ou renoncent à certaines molécules, réduisent les émissions de leurs sites et améliorent la fin de vie de leurs produits. Elles s'engagent aussi dans des coopérations structurantes avec les scientifiques, les pouvoirs publics et les acteurs de leurs chaînes de valeur pour mieux caractériser les polluants et accélérer les solutions.

Ces démarches ne sont pas simples : manque d'outils harmonisés, incertitudes scientifiques, réglementation fragmentée, arbitrages économiques parfois contradictoires. Pourtant, l'ambition collective progresse. Les entreprises démontrent qu'il est possible d'agir à la source, de concilier santé, climat, biodiversité et performance, et d'anticiper les transitions à venir.

En intégrant progressivement ces approches holistiques dans leurs stratégies, elles ouvrent la voie à des modèles compatibles avec les limites planétaires, créateurs de valeur et de résilience. Cette brochure en témoigne : la transformation est engagée, elle porte déjà ses fruits. L'enjeu maintenant est d'élargir le mouvement pour accélérer.

Je remercie l'ensemble des membres d'EPE qui contribuent, par leurs retours d'expérience et leurs engagements, à faire émerger des trajectoires cohérentes et ambitieuses. Ensemble, nous pouvons accélérer pour construire un avenir où réduction des pollutions, santé des populations et prospérité économique avancent de concert.

### **Estelle Brachlianoff**

Directrice générale, Veolia

Présidente, Entreprises pour l'Environnement (EPE)

---

\* Lancet 2024.

# POLLUTIONS ET ENTREPRISES



## Pollutions et entreprises

Vers la mise en place d'approches holistiques

Avril 2020

**EPE**  
Entreprises pour  
l'Environnement

## 9 millions

de décès prématurés  
par an dans le monde  
causés par la pollution

## 75%

des maladies émergentes  
sont liées à des facteurs  
environnementaux, dont  
la pollution

Plus de

## 10 000

substances chimiques  
différentes peuvent entrer  
dans la composition des  
plastiques

**EPE**

Entreprises pour  
l'Environnement

[www.epe-asso.org](http://www.epe-asso.org)

## Vers la mise en place d'approches holistiques

Les travaux menés avec les entreprises membres de l'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE) ces quatre dernières années dans la Commission Santé-Environnement ont permis de mettre en évidence les leviers et limites liés à la réduction de l'exposition aux pollutions issues des activités industrielles des entreprises et de leurs produits et services. Une approche holistique du type *One Health* ou *nexus* semble être la plus efficace et durable pour améliorer à la fois la santé humaine, animale et des écosystèmes.

## Une réglementation parfois imprécise en raison de connaissances scientifiques limitées

► Connaissance parfois insuffisante sur la **composition chimique de certains produits**, y compris par les entreprises elles-mêmes et leurs fournisseurs.

► **Manque, pour partie, d'outils harmonisés de mesure de la toxicité** humaine et de l'écotoxicité, notamment pour les polluants émergents.

► **Incertitudes scientifiques** concernant l'impact environnemental et sanitaire de certaines substances (ex : microplastiques, PFAS, nanomatériaux) et les « effets cocktails » de substances.

► **Absence de valeurs de référence** pour les polluants émergents, non réglementés : les entreprises doivent définir **leurs propres seuils** qui peuvent être obsolètes lorsque la réglementation évolue.

► **Complexité des filières de collecte et de recyclage des plastiques** : manque d'attractivité

économique, difficultés de collecte et de recyclage, enjeux de traçabilité et de disponibilité des gisements, enjeux technologiques et manque de débouchés pour les matières plastiques recyclées. Les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel dans la structuration de filières de recyclage économiquement viables : soutiens financiers et réglementation en faveur de l'économie circulaire. Le cadre réglementaire instable de ces dernières années n'encourage pas le développement de ces filières.

► **Manque de visibilité sur certaines réglementations à venir** (ex : plastiques, PFAS), qui fragilise les actions en amont et dès la conception des produits, qui nécessitent pourtant des **investissements**, parfois difficilement mobilisables et du **temps** de recherche et de développement.

## Des leviers actionnables par les entreprises ou le secteur bancaire

► Contribution à une **meilleure connaissance des substances et des pollutions** classiques et émergentes en enrichissant les bases de données.

► Engagements accrus en matière de **transparence** sur la composition des produits, accompagnés d'efforts pédagogiques envers les clients, les consommateurs et les autorités.

► Agir **en amont**, dès la **conception** des produits/services – **renoncer** et/ou **substituer** certaines substances/matériaux, réduire l'impact général du produit – est le plus efficace.

► Développer des **collaborations** dans les secteurs et chaînes de

valeur, avec les pouvoirs publics, les scientifiques, les associations, les ONG, les experts est un levier puissant **d'accélération** pour la mise en œuvre d'action **de réduction de l'exposition** aux pollutions classiques et émergentes (en amont comme en aval des sources d'émission).

► **Dépasser et/ou anticiper la réglementation** pour aller plus loin dans la réduction des émissions, en particulier pour les polluants émergents qui ne disposent pas encore de réglementation et pour les sites de production situés en dehors de l'Union européenne ou d'autres pays aux normes environnementales et sanitaires contraignantes.

► Déployer des **instruments financiers** qui visent à inciter les entreprises à adopter des démarches vertueuses allant dans le sens de la réduction de l'exposition aux pollutions classiques et émergentes: renoncement ou substitution de certains composés chimiques, développement de filières de collecte et de recyclage de déchets plastiques, méthodes alternatives à l'agriculture conventionnelle pour réduire les intrants chimiques... Ces mesures sont développées par les investisseurs pour **éviter les actifs échoués et prévenir les risques réputationnels et juridiques**.

## La progressive mise en place d'approches holistiques du type nexus ou *One Health* dans les modèles d'affaires

Réduire l'exposition aux pollutions est un levier essentiel pour protéger à la fois la santé humaine, les écosystèmes et la résilience économique des entreprises. Les enjeux environnementaux ne peuvent plus être traités isolément : tout est **interconnecté** (cf. modèle des limites planétaires).

Élargir les réflexions liées à la réduction de l'exposition à des **approches intégrées** du type *One Health*, «nexus» ou les enseignements tirés de l'étude ETE 2030<sup>(1)</sup> d'EPE, permettrait la mise en place de solutions plus **robustes et résilientes**.

La mise en œuvre est toutefois complexe, car ces différents sujets sont **difficiles à lier** à la fois sur le plan scientifique, analytique (ACV, métriques) et réglementaire (fragmentation des textes).

Les entreprises ont de nombreux autres paramètres à prendre en considération (économiques, réglementaires, financiers, humains, technologiques...) et leurs parties prenantes n'ont pas

toutes les mêmes attentes, celles-ci pouvant parfois être contradictoires (ex : profit et rentabilité à court terme versus des investissements à long terme pour restaurer un espace naturel).

Les exemples cités dans cette brochure montrent que de plus en plus d'entreprises membres d'EPE s'engagent dans ce type de démarche et modifient leurs modèles d'affaires sous la pression de leurs investisseurs ou de leurs clients, mais aussi pour préparer leur entreprises à faire face à des enjeux environnementaux complexes à venir.



(1) EPE, «Étape 2030 de la transition écologique », décembre 2023.

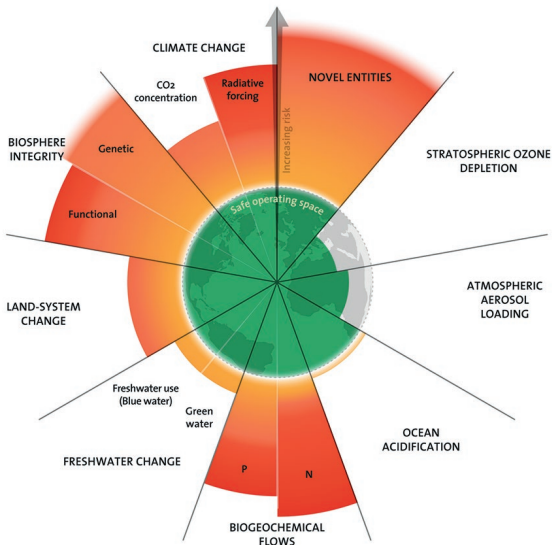
## PARTIE 1

# L'EXPOSITION À LA POLLUTION : DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SANITAIRES, ÉCONOMIQUES ET RÉPUTATIONNELS

## Les enjeux pour la santé humaine, la biodiversité et le climat

La transversalité et l'interconnexion des enjeux environnementaux sont clairement illustrées par le modèle des **limites planétaires**, maintenant bien connu des entreprises. Sa mise à jour de 2025 montre que sept des neuf limites sont désormais dépassées (Figure 1).

**Figure 1. Graphique de l'état des limites planétaires en 2025<sup>(2)</sup>**



The 2025 update to the Planetary boundaries. Licensed under CC BY-NC-ND 3.0. Credit: "Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Sakschewski and Caesar et al. 2025".

Dès 2022, la limite relative à l'**introduction d'entités nouvelles dans la biosphère** ou « **pollution chimique** » était franchie, la production et les rejets de substances chimiques progressant plus vite que la capacité mondiale d'évaluation de leurs impacts<sup>(3)</sup>. On retrouve ainsi, dans tous les compartiments environnementaux de la planète, des éléments radioactifs, des métaux lourds et de nombreux composés organiques anthropiques – notamment des microplastiques – aux effets parfois nocifs pour l'environnement et la santé, difficiles, voire impossibles à éliminer une fois émis.

Cette pollution affecte la santé humaine, la biodiversité et contribue au changement climatique (cf. encadré "Constats" page suivante). En effet, les sources de polluants atmosphériques sont souvent les mêmes que celles des émissions de gaz à effet de serre (GES)<sup>(4)</sup>, et la production ou le transport de substances chimiques dépend largement des énergies fossiles.

(2) Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Sakschewski and Caesar et al. 2025.

(3) Persson (L.) et al., « Outside the Safe Operating Space of the Planetary Boundary for Novel Entities », Environ. Sci.Technol., 2022, no 56.

(4) OMM, « Le cercle vicieux du changement climatique, des feux de forêt et de la pollution atmosphérique a des répercussions majeures », Communiqué de presse du 5 septembre 2024.

## CONSTATS

► **9 millions de décès prématurés par an dans le monde** sont causés par la pollution, dont **6,7 millions** juste par la **pollution de l'air**<sup>(5)</sup>.



► **25%** des **pathologies chroniques** et jusqu'à **75%** des **maladies émergentes** sont liées à des facteurs environnementaux, dont la pollution<sup>(6)</sup>.



► **La production annuelle mondiale de plastique :**

**2 tonnes** en 1950 → **438M de tonnes** en 2018



Celle-ci pourrait encore **doubler d'ici 2050**.

► Plus de **10 000 substances chimiques** différentes peuvent entrer dans la composition des plastiques<sup>(7)</sup>.



► Aujourd'hui, **99% des plastiques sont issus de fossiles** (composés d'atomes de carbones issus d'hydrocarbures).

► Dans le monde, **22% des déchets plastiques** sont envoyés dans des décharges non contrôlées, brûlés dans des fosses à ciel ouvert ou rejetés dans l'environnement<sup>(8)</sup>.



► **La famille des PFAS** (substances per- et polyfluoroalkylées) contient plusieurs milliers de molécules, groupées en différentes catégories, avec des propriétés extrêmement diversifiées, rendant difficile d'identifier une typologie commune de toxicité : perturbateur endocrinien, cancérigène, tératogène, immunotoxique, neurotoxique...

► **La pollution** des océans, des eaux douces, des sols et de l'air est **l'un des cinq facteurs principaux d'érosion de la biodiversité**.



## Les enjeux pour les entreprises

Selon le Parlement européen, « les produits chimiques font partie de notre vie quotidienne et contribuent à notre bien-être, à notre santé, et à notre sécurité. Ils peuvent également être utiles pour développer des technologies et des produits peu émetteurs

de carbone, sans polluants et à haut rendement énergétique»<sup>(9)</sup>. Il existe plusieurs centaines de milliers de substances chimiques dont l'utilisation varie fortement selon les secteurs, les produits commercialisés et les activités étudiées. Certaines sont indispen-

(5) Fuller (R.) et al., « Pollution and health: a progress update », The Lancet Planetary Health, vol. 6.

(6) IUCN, « Comprendre le concept une seule santé », janvier 2026.

(7) UNEP, « Chemicals in Plastics - A technical Report », mai 2023.

(8) OCDE, « Global Plastics Outlook : Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options », policy highlights, 2022.

(9) Traduction EPE d'un texte du Parlement européen, « Targeted scrutiny of the EU chemicals strategy for sustainability », juin 2025, p. 2.

sables et sans alternative, d'autres peuvent en revanche être perçues comme « non essentielles ». Toutes n'ont donc pas le même impact sociétal et environnemental et, par ailleurs, toutes ne sont pas source de pollutions. Les produits chimiques représentent ainsi à la fois un risque matériel pour les entreprises et de nouvelles opportunités

de marchés, d'innovation et de produits et services pour la transition écologique.

En 2024 et 2025, la **pollution**<sup>(10)</sup> figurait dans les risques à court terme (deux ans) et long terme (dix ans) des entreprises dans les rapports globaux annuels du *World Economic Forum*.

## Risques pour les entreprises liés aux pollutions



### Risques réglementaires

L'accroissement de la production et le manque de visibilité sur le contenu et la temporalité de textes internationaux, européens et nationaux de réduction, limitation, voire d'interdiction de la fabrication, de l'utilisation ou de l'émission de certains polluants, peut être coûteux et source d'insécurité pour les entreprises, particulièrement si elles n'anticipent pas la transformation de leurs activités.



### Risques réputationnels

Les récentes découvertes relatives aux impacts sanitaires et environnementaux de certains polluants, ainsi que la diffusion généralisée de certaines molécules chimiques issues d'activités industrielles dans l'environnement peuvent avoir un impact important sur la réputation des entreprises concernées.



### Risques financiers et économiques

La pollution devient une préoccupation croissante pour les investisseurs. Par ailleurs, ces pollutions peuvent avoir des impacts économiques importants pour les entreprises, liés à la perte de productivité, à l'ajout de traitement supplémentaire, à la modification de la composition des produits ou des processus de production.



### Risques juridiques

Le nombre de contentieux en lien avec certaines pollutions, telles qu'atmosphérique, aux plastiques ou aux PFAS se multiplie. Ces contentieux internationaux, nationaux ou locaux peuvent conduire à des amendes pouvant se chiffrer en millions d'euros et amener à des fermetures d'usines ou de projets. Uniquement pour la pollution plastique, un rapport de 2022<sup>(11)</sup> estimait que les risques à court terme (2022-2030) de responsabilité des entreprises liés à cette pollution devraient dépasser les 20 milliards de dollars.

(10) Dans ces rapports, la pollution est entendue comme « l'introduction de substances nocives dans l'air, l'eau et les sols résultant d'activité humaine, entraînant des conséquences sur la santé humaine, des pertes financières et/ou des dommages aux écosystèmes ».

(11) Merkl (A.) et Charles (D.), « *The Price of Plastic Pollution: Social Costs and Corporate Liabilities* », Minderoo Foundation, 2022

## Comment trouver l'équilibre entre enjeux environnementaux, sanitaires et économiques ? Les entreprises articulent-elles réduction des pollutions, protection de la biodiversité et lutte contre le changement climatique, et comment ?

Depuis 2022, la Commission Santé-Environnement de l'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EFE) travaille avec ses entreprises membres à identifier les leviers d'action face aux enjeux de pollution. Cette brochure fait la synthèse de quatre années de travaux et de bonnes pratiques, certaines déjà publiées<sup>(12)</sup>.

Elle met en avant deux axes :

1. mieux connaître les polluants et leurs impacts,
2. réduire les émissions à la source et tout au long du cycle de vie des produits et services.

Les entreprises élargissent désormais leurs réflexions liées aux polluants en y intégrant simultanément les objectifs de **décarbonation** et de préservation de la **biodiversité** qui constituent de plus en plus des enjeux stratégiques et matériels.

### Quel type d'approches transverses ?



#### Concept *One Health*

Initié au début des années 2000, il repose sur le principe selon lequel la protection de la santé des humains passe par celle des animaux et de leurs interactions avec l'environnement. Selon la définition adoptée par l'OMS<sup>(13)</sup>, l'OMSA<sup>(14)</sup>, la FAO<sup>(15)</sup> et le PNUE<sup>(16)</sup> en 2021, il s'agit d'une approche interdisciplinaire mobilisant de nombreux acteurs pour protéger la santé, les écosystèmes et répondre aux besoins essentiels (eau, air, énergie, alimentation...) tout en luttant contre le changement climatique.



#### Approche « Nexus »

Publiés fin 2024<sup>(17)</sup> par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), ces deux rapports se sont intéressés aux liens ou « **nexus** » entre santé, climat, biodiversité, eau et alimentation. Ils montrent que traiter un enjeu environnemental isolément détériore les autres, tandis que les stratégies combinant production et consommation durables, conservation et restauration des écosystèmes, réduction de la pollution et atténuation et adaptation au changement climatique, produisent les meilleurs résultats.

(12) Cf. EFE, « Agir contre la pollution plastique : un effort collectif », novembre 2024, EFE, « Améliorer la qualité de l'air intérieur », octobre 2023 et EFE, « Comment les entreprises contribuent-elles à améliorer la qualité de l'air extérieur ? », mai 2025.

(13) Organisation mondiale de la santé.

(14) Organisation mondiale de la santé animale.

(15) Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

(16) Programme des Nations unies pour l'environnement.

(17) *IPBES Nexus Assessment*: [www.ipbes.net/nexus/media-release](http://www.ipbes.net/nexus/media-release) et *IPBES Transformative Change Assessment*: [www.ipbes.net/transformation-change/media-release](http://www.ipbes.net/transformation-change/media-release)

## PARTIE 2

# UNE EXPERTISE DES ENTREPRISES AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

Les réponses à apporter pour réduire l'exposition des populations, des animaux et de l'environnement aux pollutions dépendent de la compréhension et des connaissances disponibles à ce sujet : sources, diffusion, impacts environnementaux et sanitaires. À ce titre, les entreprises jouent deux rôles essentiels : connaissances sur leurs produits et expertises.

### Accroître les connaissances et la transparence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits

Les entreprises disposent des connaissances les plus directes sur la composition des produits qu'elles mettent sur le marché et sur les substances qu'elles utilisent. Elles sont donc bien placées pour améliorer la compréhension de leurs impacts. En ce sens, la *Corporate Sustainable Reporting Directive* (CSRD) pousse vers plus de connaissances et de transparence sur les flux et usages de substances chimiques. Toutefois, pour des raisons de secret industriel ou parfois faute d'obligation réglementaire de les communiquer, elles n'ont pas toujours accès à la composition complète des produits ou matériaux fournis par **leurs sous-traitants**. Par exemple, les fiches de données de sécurité (FDS)<sup>(18)</sup> n'exigent pas aujourd'hui la déclaration de substances chimiques appartenant à la famille des PFAS.

En application des différentes réglementations, la majorité des entreprises conduisent des études sur les produits qu'elles conçoivent et fabriquent avant leur mise sur le marché pour évaluer leurs impacts potentiels sur la santé et l'environnement.

En complément, certaines d'entre elles réalisent, seules ou avec l'aide d'autres organisations, **de nouvelles études de leurs produits *a posteriori*** pour confirmer, infirmer ou affiner les résultats des évaluations préalables à la lumière de l'évolution des usages, des connaissances scientifiques et technologiques ou de la découverte de nouveaux polluants. Le manque de transparence sur la composition des produits/matériaux fournis par les sous-traitants est un frein considérable à la réalisation de ce type d'études. Elles sont donc d'autant plus intéressantes lorsque les entreprises en communiquent publiquement et/ou avec leurs partenaires les résultats.

Ces démarches sont essentielles puisque des informations complètes sur la toxicité pour l'environnement et la santé manquent pour la grande majorité des substances chimiques existantes. En Europe, en 2020, l'Agence européenne de l'environnement (EEA) estimait que sur les 100 000 substances chimiques présentes sur le marché, les dangers et l'exposition des organismes à ces substances

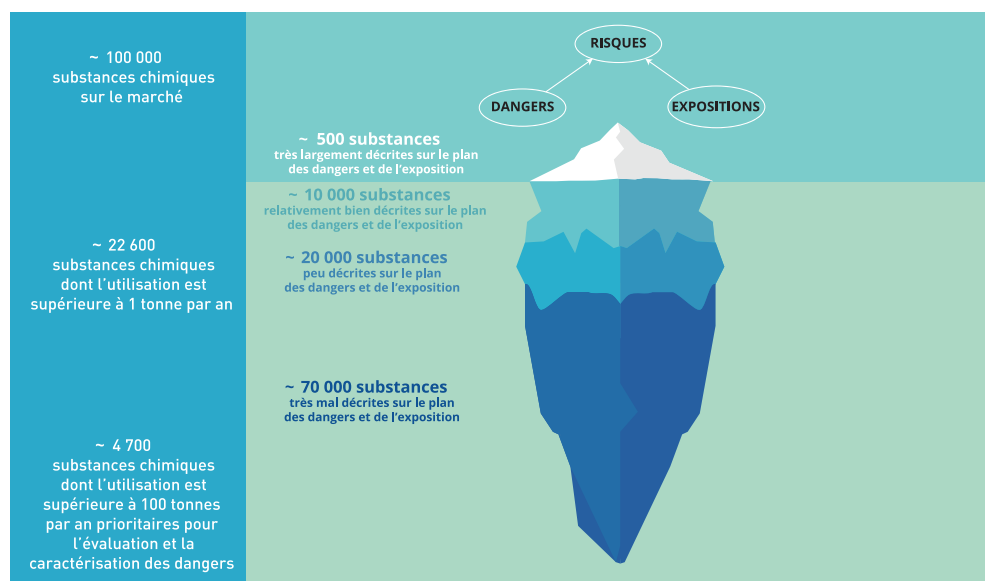
(18) Une FDS contient des informations sur le produit en lien avec ses dangers identifiés, ses composants, les mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle, ses propriétés physiques et chimiques, des informations toxiques et écologiques ou encore des informations relatives à son élimination.



ne sont connus de manière approfondie que pour 500 d'entre elles (Figure 2)<sup>(19)</sup>. Parmi les 13 000 produits chimiques qui peuvent être retrouvés dans les plastiques, seuls 7 000 ont fait l'objet d'évaluation de leur dangerosité pour la santé humaine<sup>(20)</sup>. Les impacts sanitaires et environnementaux des mélanges de substances chimiques (ou effets cocktails) sont par ailleurs encore largement méconnus.

**Accroître les connaissances** et donner **plus de poids à la parole scientifique** sont donc fondamentaux.

**Figure 2. L'iceberg des risques chimiques présenté par l'EEA**



## Une expertise indispensable aux acteurs publics locaux pour mieux connaître et appréhender leurs risques

Les entreprises ont des connaissances et expertises de pointe dans leurs domaines spécifiques qui sont recherchés, voire nécessaires aux pouvoirs publics et aux parties

prenantes pour comprendre et réduire l'exposition aux pollutions des espaces naturels et des populations.

(19) EEA, « *The European environment – state and outlook 2020. Knowledge for transition to a sustainable Europe* », 2019, p. 239. À noter que les chiffres indiqués dans cette figure n'incluent pas les produits de transformation ou les impuretés des produits mis sur le marché.

(20) UEP, « *Chemicals in Plastics – Infographics* », 2023, p. 3.

# BONNES PRATIQUES DE MEMBRES

## TRANSPARENCE ET ÉVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DES PRODUITS MIS SUR LE MARCHÉ



**BIC Briquets** a travaillé à l'identification du comportement de ses briquets dans la nature (essentiellement en mer comme la plupart des déchets plastiques) – dégradation abiotique et colonisation biologique – et de leur toxicité sur l'environnement à travers son projet BIC-SEA. Ces études, conduites avec de nombreux partenaires experts, scientifiques et ONG, tels que Tara Océan, *Plastic at Sea* et le Laboratoire IRDI, ont démontré que : après 40-50 ans, la partie plastique des briquets BIC se décompose quasiment complètement en CO<sub>2</sub> et en eau dû aux UV ; les briquets BIC ne servent pas de support pour des éléments pathogènes et ne subissent pas de biodégradation en mer ; le plastique utilisé pour les briquets BIC présente une faible toxicité, toutefois accentuée par certains colorants, les traitements de surface utilisés et surtout les pièces métalliques.



**Michelin** participe aux différents travaux menés par le *Tire Industry Project (TIP)*<sup>(21)</sup> sur les émissions, les impacts potentiels, la diffusion dans l'environnement ou la dégradation dans le temps des particules d'usure de pneumatique. Ces études, partagées librement, sont réalisées par des experts reconnus et permettent d'éclairer les entreprises dans des démarches de diminutions de ces pollutions de particules d'usures.



**Saint-Gobain** s'est engagé dans une démarche de *Health Product Transparency* qui vise à déclarer la liste des substances chimiques présentes dans un produit ainsi que les dangers relatifs à ces substances. Ces informations sont fournies via les HPD (*Health Product Declaration*) de ses produits, accessibles sur le site internet du groupe et sur le site internet de l'association américaine HPDC<sup>(22)</sup>. Elles sont destinées à tous les acteurs de la construction (architectes, bureaux d'étude, agence de certification *green building*) et même aux particuliers. Il existe environ 130 HPD pour les produits de Saint-Gobain, chacune pouvant couvrir une référence commerciale ou toute une gamme de références commerciales ayant des compositions similaires (ex : toute gamme de plaques de plâtre type « *moisture resistant* » quelques soient leurs dimensions).

## sanofi

Une évaluation des risques environnementaux (ERE) est requise pour toutes les demandes d'autorisation nouvelles de mise en marché de produits pharmaceutiques, dans un grand nombre de pays.

Pour autant, **Sanofi** a mis en place un programme volontaire pour évaluer les produits commercialisés avant l'entrée en vigueur des exigences de l'ERE, visant à accroître les connaissances sur leur effet sur l'environnemental. En 2023, Sanofi a lancé un

(21) Une initiative menée par les CEO de dix leaders globaux du pneumatique, représentant plus de 60% du marché mondial et opérée sous l'égide du *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)*.

(22) [www.hpd-collaborative.org/hpd-public-repository-3](http://www.hpd-collaborative.org/hpd-public-repository-3)

programme de vigilance éco-pharmacologique pour identifier et surveiller les risques environnementaux liés à l'utilisation de médicaments par les patients dans le monde entier.

## EXPERTISE LIÉE À L'EAU

---



Dans le cadre de sa stratégie plastique, la Région Grand Est a lancé un appel d'offres, remporté par le **Groupe CARSO**, pour réaliser un état des lieux de la pollution aux microplastiques dans ses cours d'eau. Un site pilote avait été choisi au niveau du barrage de Steinsau pour une durée de 18 mois. Le Groupe CARSO y a déployé un système de pompage associé à une filtration en cascade et un système de filet Manta par tractage bateau afin de réaliser des prélèvements complémentaires de surface. Le Groupe a par ailleurs développé une méthode d'analyse qualitative et quantitative par spectroscopie RAMAN ainsi qu'une base de données de microplastiques vieilliss afin de s'adapter aux conditions expérimentales et ainsi augmenter la précision de l'identification des polymères ciblés (initialement 11<sup>(23)</sup>, puis étendus en cours d'étude). Une approche complémentaire par FTIR (spectromètre) est également venue renforcer l'identification des particules et consolider la robustesse analytique du dispositif (portée par l'ITGA filiale du groupe). L'objectif final est d'identifier les sources d'émissions de ces microplastiques et de mettre en place des mesures de prévention et de réduction adaptées.



À la demande du Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud (SMEP), **SUEZ**<sup>(24)</sup> a transformé le traitement de l'usine de production d'eau potable de Ternay, située au cœur de la « Vallée de la chimie » pour traiter les PFAS en intégrant pour la première fois en France une nouvelle technologie : un réacteur à renouvellement continu Carbazur® Simplex. Cette technologie permet, notamment, d'adapter la fréquence de renouvellement du charbon actif en fonction de la qualité de l'eau reçue en entrée d'usine, plus ou moins polluées selon les périodes, et de s'adapter, dans le futur, à une éventuelle évolution de la réglementation.

---

(23) Polymères recommandés par la réglementation AFNOR XP 90-968-1:2023 et la Directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

(24) [www.SUEZ.com/fr/references/traitement-pfas-ternay-france#](http://www.SUEZ.com/fr/references/traitement-pfas-ternay-france#)

## PARTIE 3

# RÉDUIRE LES POLLUTIONS TOUT AU LONG DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS ET SERVICES

## OU COMMENT CONCILIER ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SANITAIRES, ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

### Les produits : écoconcevoir les produits pour en réduire les impacts

Agir dès la conception des produits et services est un levier essentiel, promu par de nombreuses réglementations européennes, comme REACH ou CLP, mais également dans d'autres régions du monde. Ce type de réglementations contraignent les entreprises à adopter des démarches d'amélioration continue (ex : révision fréquente des listes de substances réglementées et/ou des seuils de concentration) sur la composition des produits qu'elles mettent sur le marché.

Cependant, agir à la source est parfois difficile à mettre en œuvre, car la réduction des pollutions n'est pas le seul paramètre que les entreprises doivent considérer (coût, faisabilité technique, besoins des clients/marchés, investissements, réglementation...), ni même le seul paramètre environnemental (décarbonation, énergie, biodiversité, ressources critiques, eau...).

Malgré ces contraintes, les entreprises innovent seules ou en collaboration (secteur, chaîne de valeur, recherche, ONG...) pour réduire à la source ces pollutions, soit en réduisant/éliminant le danger intrinsèque des composés chimiques, soit en réduisant/éliminant l'exposition des organismes vivants à ces composés chimiques.

#### Trois leviers sont mobilisés :

- **renoncer** à certains matériaux ou substances chimiques
- **substituer**
- **réduire** l'impact général du produit

Ces solutions d'écoconception permettent de concilier plusieurs enjeux : décarbonation, optimisation des ressources utilisées, réduction des pressions sur la biodiversité, réduction de l'impact sanitaire...

**Ces démarches, en particulier de renoncement et de substitution, sont longues, complexes, incertaines et nécessitent une approche produit par produit et en fonction de l'utilisation qui en sera faite (voir page ci-contre).**

Ce type de démarches nécessite de communiquer avec les acteurs en amont et aval de la chaîne de valeur du produit, voire, de les impliquer directement dans le projet pour répondre au mieux à leurs contraintes et attentes.

**1**

Retirer une substance chimique d'un produit peut **altérer ses propriétés** et entraîner des répercussions sur l'usage qui en est fait.

**2**

Trouver des substances chimiques de substitution ou des produits alternatifs aux **propriétés équivalentes** et capables d'être **produites à l'échelle industrielle** est laborieux.

**3**

La solution technique trouvée doit ensuite passer par une **évaluation de différents standards réglementaires** pour être utilisée par les clients. Pour des raisons de santé publique ou de sécurité, ceux-ci sont parfois très exigeants, longs et coûteux (ex : produits pharmaceutiques).

**4**

Le produit alternatif doit être intégré à des **chaînes d'approvisionnement complexes**.

**5**

Le **coût** de la nouvelle solution peut être plus important, réduisant son attrait vis-à-vis des clients ou consommateurs finaux lorsqu'elle ne découle pas d'une obligation réglementaire.

**6**

**L'importation de produits fabriqués hors Union européenne (UE)** qui contiennent des **substances chimiques non autorisées**<sup>(25)</sup> déstabilise les capacités d'innovation des entreprises européennes.

**7**

**L'incertitude juridique et réglementaire** est un frein important au développement de nouvelles technologies/ matériaux et de nouveaux marchés. Par exemple, l'adoption définitive d'un Traité international sur les plastiques qui contraindrait à réduire l'utilisation de ces polymères, ainsi qu'à limiter l'utilisation de certaines substances chimiques dans leur composition, permettrait aux entreprises de se lancer dans la recherche d'alternatives et de développer de nouveaux marchés et modèles économiques. Le constat est identique pour la proposition d'interdiction universelle des PFAS actuellement à l'étude par la Commission européenne.

**8**

Du fait de leurs propriétés, **toutes les substances chimiques** (ex : certains PFAS) ou matériaux (ex : plastiques) **ne sont pas remplaçables** et, parfois, une alternative pourrait avoir un impact, si ce n'est plus important, au moins équivalent sur la santé humaine et l'environnement.

(25) C'est le cas, par exemple, de certains produits vendus sur les plateformes chinoises Temu et Shein : [www.quechoisir.org/enquete-temu-shein-petits-prix-maxi-risques-n172256](http://www.quechoisir.org/enquete-temu-shein-petits-prix-maxi-risques-n172256)

# BONNES PRATIQUES DE MEMBRES

## RENONCER OU SUBSTITUER CERTAINES SUBSTANCES/MATÉRIAUX



Suite aux résultats du projet BIC-SEA (cf. p.12), **BIC Briquet** a supprimé de la composition de ses briquets les colorants les plus toxiques et a entamé des études pour trouver des traitements de surface des métaux alternatifs et la substitution de pièces métalliques.



Les emballages sont inhérents à l'activité logistique du groupe **CMA CGM**. Chez CEVA Logistics, leurs impacts sont réduits depuis l'emballage neuf jusqu'à la mise au rebut. Lancée en 2022, l'offre REcycle permet de remplacer les emballages plastiques jetables nécessaires aux activités de transport de marchandises par des solutions réutilisables : housses de palettes avion, éco-wraps pour palettes, kits isothermes pour les conteneurs et caisses de livraison pour les points de vente réutilisables. Depuis, 111 tonnes de matières ont été économisées, dont 97 tonnes de cartons, 12 tonnes de plastique et 3 tonnes de kits isothermes.

K E R I N G



**Kering** a mis en place des mesures pour réduire l'utilisation de produits chimiques et minimiser la libération de microfibres dans les processus de production de ses vêtements. Par ailleurs, le groupe exige que les substances chimiques utilisées répondent à des normes strictes issues, notamment, des travaux du *Zero Discharge of Hazardous Chemicals* (ZDHC) dont Kering est membre.

sanofi

L'emballage est crucial pour garantir la qualité et l'intégrité des médicaments et vaccins tout au long de la chaîne de distribution, de stockage et leur phase d'utilisation. Il fait partie des éléments nécessaires aux dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits et est donc très réglementé.

Depuis 2020, **Sanofi** s'est engagée dans l'éco-design de ses produits et emballages pour lesquels une analyse systématique et complète sur la taille, le poids et les matériaux est effectuée, le tout impactant la logistique et les émissions de CO2 afférentes. Il en résulte l'engagement de supprimer, lorsque cela est possible, l'utilisation du PVC des emballages secondaires et tertiaires de 100 % des vaccins d'ici 2030. Depuis fin 2025, 55 % des vaccins sont « *blister free* ».



**SNCF Réseau** tourne la page de 150 ans d'histoire industrielle sur son site de production des traverses en bois à Bretenoux dans le Lot, en cessant d'utiliser la créosote (biocide classé comme cancérigène, génotoxique et reprotoxique) comme produit de préservation du bois. L'entreprise utilise deux types de traverses sur le réseau ferroviaire français, en bois ou en béton selon les caractéristiques de la ligne. Le bois, bioressource issue de la filière française de chênes durablement prélevés, est un matériau résistant et flexible pour l'infrastructure ferroviaire. Il nécessite d'être traité préventivement pour lutter contre les agressions d'insectes et de champignons et mieux résister aux conditions climatiques et donc garantir leur performance sur la durée.

Depuis 2026, et après de nombreuses expériences de solutions alternatives aux côtés de la filière bois française, SNCF Réseau utilise des huiles cuivrées pour le traitement de ses traverses en

bois en alternative à la créosote. Le changement de produit nécessitant une adaptation de l'outil de traitement des traverses, d'importants travaux ont été lancés pour moder-

niser le site de production pour un montant de 6,2 millions d'euros. Il doit produire plus de 400 000 traverses bois par an.

## ENCOURAGER FINANCIÈREMENT LE RENONCEMENT ET LA SUBSTITUTION



En 2023, 50 investisseurs institutionnels et leurs représentants, gérant ou conseillant plus de 10 000 milliards de dollars d'actifs, ont lancé l'*Investor Initiative on Hazardous Chemicals* (IIHC)<sup>(26)</sup> qui vise à résoudre les enjeux sanitaires et environnementaux liés

à l'utilisation de substances nocives. Elle encourage ainsi les fabricants à accroître la transparence et à cesser de produire des «polluants éternels»<sup>(27)</sup>. **Amundi, BNP Paribas Asset Management** et le groupe **Caisse des Dépôts** ont tous rejoint cette initiative.

## RÉDUIRE L'IMPACT GÉNÉRAL DES PRODUITS



L'analyse du cycle de vie des produits de **Michelin** montre que pendant l'usage des pneus, l'émission de particules d'usure et de route, appelées TRWP (*Tire and Road Wear Particles*), constitue un des enjeux environnementaux les plus importants pour le groupe. Conscient de cet enjeu, Michelin mène depuis plus de 20 ans des travaux pour comprendre ces émissions et leur impact potentiel et les réduire. Ainsi, leurs efforts en termes de recherche et développement sur l'efficacité de la matière ont permis d'intégrer des innovations qui positionnent le groupe en leader du marché sur la performance abrasion : selon une étude indépendante de l'ADAC<sup>(28)</sup> menée en mai 2025 sur 160 pneus, les pneus Michelin émettent en moyenne 27% de particules en moins que ceux des concurrents testés.

Par ailleurs, Michelin soutient vigoureusement la mise en place d'une réglementation sur l'abrasion reposant sur une méthode fiable et représentative des conditions réelles à l'usage, afin de limiter les émissions de particules d'usure à la source.

### Renault Group

Sur la qualité de l'air, **Renault Group** s'est engagé à rendre l'ensemble de ses véhicules conforme à la plus basse limite réglementaire des émissions de composés organiques volatiles (COV) en vigueur dans le monde et/ou inférieures aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour ce faire, le groupe a mis en place un certain nombre de mesures dont la définition de seuils d'émission de certains COV par matières et par pièces pour que le niveau d'émission dans l'habitacle des véhicules respecte cet engagement.

(26) <https://chemsec.org/knowledge/iihc>

(27) ChemSafe, « *Investors launch initiative to tackle chemical pollution crisis* », 14 février 2023.

(28) ADAC e.V., « *Tyre abrasion in the environment: Results from the ADAC tyre test and future legislation* », Munich 2025.

## La production et le transport : réduire l'exposition aux polluants qui en sont issus

Les entreprises peuvent réduire l'impact environnemental et sanitaire des émissions issues de leurs sites de production ou du transport de leurs produits. Ces actions sont d'autant plus intéressantes que les entreprises n'opèrent pas uniquement en France ou dans des pays de l'UE qui bénéficient de réglementations et de politiques de protection sanitaires et environnementales contraignantes. Elles peuvent donc appliquer **un niveau d'exigence équivalent ou plus fort que les législations locales**.

Les entreprises mettent en œuvre différentes solutions visant à surveiller et à réduire les polluants (classiques et émergents) émis par leurs sites ou leurs activités de transports. De nombreux industriels sont déjà dans une démarche de traitement de leurs émissions qui **va au-delà de ce qui leur est réglementairement imposé** pour éviter des risques juridiques et réputationnels, et répondre à leurs engagements RSE (cf. ci-après : EDF, Michelin, Séché Environnement).

Ce sont toutefois des **démarches coûteuses, parfois énergivores et complexes**, car elles doivent prendre en considération un ensemble de paramètres.

Par exemple, pour l'eau, l'efficacité des technologies de traitement les plus couramment utilisées pour les PFAS (charbon actif, résine échangeuse d'ions et osmose inverse) peut être altérée par la présence d'autres polluants. Cela nécessite donc de déployer en amont des technologies ou étapes de traitement supplémentaires pour en garantir l'efficacité, multipliant les coûts et les enjeux logistiques. Par ailleurs, certains traitements décomposent les polluants en produits de transformations ou métabolites qui peuvent avoir des impacts si ce n'est pire, au moins équivalents sur la santé et l'environnement (ex : certains métabolites de pesticides).

Des complexités supplémentaires émergent sur le niveau de traitement recherché. Les nouveaux polluants ou polluants émergents n'ont pas toujours des valeurs toxicologiques de référence (VTR)<sup>(29)</sup> déjà établies, ce qui contraint les entreprises, en se basant sur la littérature scientifique disponible, à **établir leurs propres valeurs cibles en attendant la réglementation**.



@fr.freeipik.com

(29) Construite pour protéger l'ensemble de la population, y compris les populations sensibles (ex : enfants, personnes âgées, femmes enceintes), des effets néfastes induits par un agent chimique.

# BONNES PRATIQUES DE MEMBRES

## MESURER ET CARACTÉRISER LES POLLUANTS ÉMIS PAR LES SITES

---



**Engie** utilise la biosurveillance sur et autour de ses sites pour surveiller la qualité de l'air global, NOx, SOx, métaux, HAP, pesticides, ainsi que l'état de la biodiversité à proximité. La méthode de bio-indication utilisée sur des lichens consiste à observer les effets de la pollution sur la présence ou non de certains types de lichens, et à identifier les espèces présentes dans l'environnement. Cette méthode permet d'établir des cartographies des polluants retrouvés sur les sites et aux abords.

K E R I N G



**Kering** s'est rapprochée d'*Earth Action* pour calculer son empreinte plastique de façon volontaire et ainsi mieux appréhender ses points de rejets dans l'environnement. Sur la base du type de polymères et de leur utilisation, des ratios de gestion de déchets et donc de fuites dans l'environnement sont attribués.



Le Groupe **ADP** participe au projet européen OLGA. Ce projet, lancé en 2021 et coordonné par l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, regroupe une quarantaine de partenaires dont, notamment, trois aéroports (Zagreb en Croatie, Milan-Malpensa en Italie et Cluj en Roumanie). Il vise, au titre d'une innovation parmi la trentaine expérimentée, à développer une plateforme pour évaluer en temps réel la qualité de l'air et à identifier la contribution des sources dans un environnement complexe : routier, activités côté ville et côté piste, décollage/atterrissage, etc. Ce projet permettra au Groupe ADP d'accélérer la transition environnementale à travers une compréhension affinée des polluants réglementés et non réglementés ainsi que leur provenance, en contexte aéroportuaire.

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ISSUES DES SITES DE PRODUCTION/TRANSPORTS

---



**CMA CGM** charge de manière volontaire les conteneurs de billes de plastique dans les zones protégées du navire pour limiter les risques en cas d'incident. Cela implique une logistique et donc des coûts supplémentaires imputés au client. Le groupe soutient

par ailleurs la position de l'Organisation maritime internationale (OMI) quant à la labélisation des conteneurs de billes de plastique afin de les identifier plus facilement et échange régulièrement avec les associations d'armateurs et avec les autorités compétentes pour réduire collectivement le risque de perte de conteneur en mer.

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ISSUES DES SITES DE PRODUCTION/TRANSPORTS (SUITE)



Dans les zones non interconnectées, **EDF PEI** (Production Électrique Insulaire) assure une production d'électricité. EDF PEI a fait le choix de convertir progressivement ses centrales historiquement alimentées au fuel vers la biomasse liquide, un combustible végétal issu d'huile de colza. La conversion de la centrale de Port-Est à La Réunion, fin 2023, en constitue une illustration concrète.

Un an après, les résultats sont significatifs : 770 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées en 2025, une division par trois des émissions de CO<sub>2</sub> en scope 1, l'élimination totale des émissions de soufre et une réduction de 95% des poussières, contribuant à une amélioration de la qualité de l'air local. Au-delà du bénéfice climatique et sanitaire, ce combustible renouvelable présente également des atouts en matière de sécurité industrielle : il n'est ni classé cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR), ni persistant, et est biodégradable, ce qui permet notamment la sortie du classement SEVESO. EDF PEI construit deux nouvelles centrales bioénergie en Guyane et en Corse qui fonctionneront à la biomasse liquide et poursuit son ambition de convertir l'ensemble de son parc de territoires insulaires.



D'ici à 2030, **Michelin** s'est engagé à réduire de 70 %, par rapport à 2019, l'utilisation de pesticides dans les plantations d'hévéaculture de ses filiales et coentreprises<sup>(30)</sup>. Le groupe bannit ainsi l'utilisation des pesticides classés « *FSC Prohibited et Highly Restricted* », et s'engage à restreindre l'utilisation d'autres pesticides dans ses opérations directes et ses coentreprises, au strict nécessaire.

Par ailleurs, Michelin promeut la réduction de l'utilisation d'intrants chimiques auprès des différents acteurs de sa chaîne d'approvisionnement de caoutchouc naturel via le partage de bonnes pratiques et la formation en techniques d'agroécologie proposée aux planteurs villageois. La réduction a été, en 2025, de 69 % (opération en propre et joint-ventures).



En 2023, **Sécché Environnement** a déployé un programme spécifique de connaissance et de maîtrise du méthane dans ses installations de stockage de déchets non dangereux, qui, de fait, contribue à limiter la création d'ozone troposphérique (pollution locale nuisible à la santé humaine et à l'environnement) et à réduire les émissions de GES du groupe. Le groupe a ainsi augmenté le taux de captage de méthane de ses six installations françaises de 86 à 94 % entre 2022 et 2023, à comparer à un taux de captage moyen des fuites de méthane en France de 51 % en 2022 dans ce type d'installation de stockage. C'est un nouveau levier pour la décarbonation de la filière déchet.

(30) <https://act4nature.com/wp-content/uploads/2024/08/MICHELIN-VF.pdf>



Pour améliorer la qualité de l'air dans ses enceintes ferroviaires souterraines, le groupe **SNCF** déploie une approche globale agissant sur l'ensemble du système ferroviaire. Il met en œuvre des actions combinées visant à réduire les émissions à la source liées au freinage, aux contacts roue-rail et à l'interaction pantographe-caténaire, tant sur le matériel roulant que sur l'infrastructure. Ces actions comprennent notamment l'optimisation des systèmes de freinage (garnitures et semelles moins émissives, recours accru au freinage électrique), le développement de dispositifs de captation des particules à la source ainsi que la promotion de pratiques de conduite moins émissives. En complément, SNCF agit sur les concentrations en station en optimisant la ventilation et en testant des opérations de nettoyage (hydrolavage, hydrocurage par camion rail-route). Enfin, avec le soutien de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités (IdFM), des expérimentations sont menées pour évaluer des technologies innovantes de traitement de l'air sur les quais.



**TotalEnergies** va au-delà du respect des réglementations applicables pour limiter les quantités rejetées dans les différents milieux. Pour le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), la Compagnie s'est fixée un objectif de réduction de 75 % des émissions entre 2015 et 2030. En 2025, TotalEnergies a réduit ses émissions à 19 kt de SO<sub>2</sub>, soit -68 % par rapport à 2015. Pour les rejets d'hydrocarbures dans l'eau, en janvier 2022, TotalEnergies s'est fixé un objectif de qualité des eaux rejetées par ses sites *onshore* à horizon 2030. Par rapport au précédent objectif, il divise par 15 la teneur maximale en hydrocarbures attendue pour ces rejets. À ce jour, 82 % des sites *onshore* sont conformes à l'objectif renforcé de 1 mg/l. Des études ont été lancées pour améliorer les rejets des sites qui n'ont pas encore atteint le nouvel objectif. Pour les sites *offshore*, la teneur moyenne en hydrocarbures des rejets d'eau se situe à 9,9 mg/l, bien en-dessous de l'objectif de la contenir sous 30 mg/l.



**Veolia**<sup>(31)</sup> a développé BeyondPFAS, une approche intégrée de gestion des PFAS, de la détection jusqu'au traitement final des contaminants. Celle-ci englobe un portefeuille de solutions adaptées aux besoins spécifiques de collectivités ou d'industriels à chaque étape : diagnostic (échantillonnage et analyse), conception et ingénierie, gestion opérationnelle des procédés de traitement d'eau et traitement des déchets.

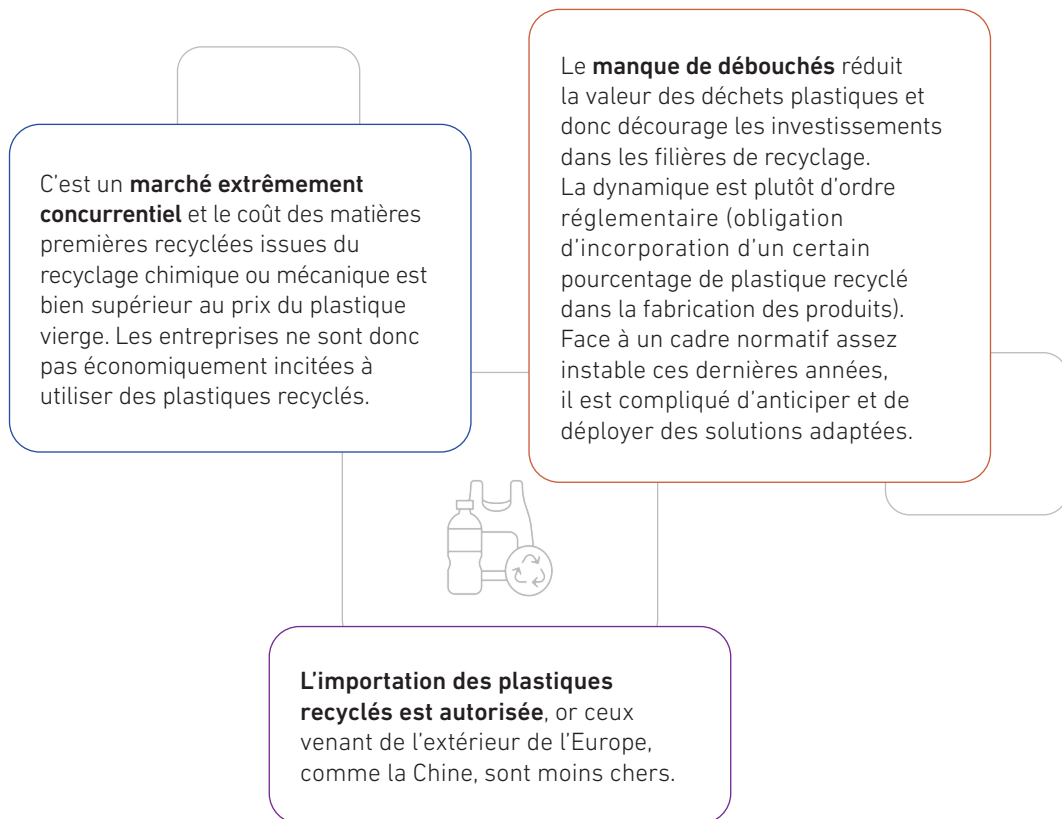
(31) [www.veolia.com/fr/solutions/beyondpfas-nouvelle-offre-pfas-integree-veolia](http://www.veolia.com/fr/solutions/beyondpfas-nouvelle-offre-pfas-integree-veolia)

## La fin de vie des produits : optimiser pour aller vers plus de circularité

Pour une entreprise, optimiser la gestion de la fin de vie de ses produits implique de réfléchir en amont à leur recyclabilité et biodégradabilité, de mettre en place et de déployer les filières et technologies nécessaires pour en collecter et recycler les déchets, en prévenant leur exportation vers des pays tiers qui n'ont pas les capacités techniques et organisationnelles de les gérer.

Le développement de ce type de filières est toutefois complexe pour de multiples raisons. Par exemple, le recyclage des plastiques est confronté à de nombreux obstacles expliquant son faible taux à l'échelle mondiale (9%) : peu d'attractivité économique, difficultés de collecte, manque de filières de tri, disponibilité et traçabilité des gisements, contraintes techniques et technologiques du recyclage...

### En Europe, l'enjeu principal du recyclage plastique est économique



Les pouvoirs publics jouent donc un rôle structurant pour encourager l'émergence de filières économiquement viables (soutiens financiers à des stades précoces de développement ou mise en place d'un cadre réglementaire en faveur de l'économie circulaire).

## BONNES PRATIQUES DE MEMBRES

### ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS ET AMÉLIORER LEUR RECYCLABILITÉ



Les pales d'éolienne classiques sont majoritairement constituées de résines thermodurcissables renforcées qui sont difficiles à recycler et génèrent peu de valeur quand une valorisation est envisagée. Or, le gisement de déchets composites issus de l'industrie éolienne pourrait se compter en millions de tonnes dès 2035. Dans le cadre du projet ZEBRA, **Arkema** et de nombreux autres acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de l'éolienne, tels qu'**Engie** et **SUEZ**, se sont ainsi associés pour repenser la conception et la production de ces infrastructures afin d'en réduire l'empreinte environnementale et d'en faciliter le recyclage. Après une année de développement, les premières pales thermoplastiques ont été réalisées. Elles ont passé avec succès les tests de validation au centre de test de LM Wind Power au Danemark et SUEZ a démontré la faisabilité technique de leur recyclage. De nouvelles applications voient le jour autour de ces résines composites recyclables Elium®. Ainsi en 2026 un partenariat comprenant Arkema, Groupe Beneteau, Veolia, Composite Recycling, Owens Corning et Chomarat vient de se former pour concevoir des bateaux à partir de matériaux recyclables dans l'Ouest de la France.



Le **Groupe Iliad** s'appuie sur l'analyse du cycle de vie (ACV) pour agir là où l'impact est maximal : la phase d'usage, qui concentre 80% des émissions d'une box sur six ans.

Le Groupe privilégie des architectures modulaires, basse consommation et évolutives tout en intégrant des matériaux recyclés dans l'ensemble de son écosystème. Cette stratégie repose sur une maîtrise interne totale de la chaîne, du design logiciel jusqu'au traitement interne de la fin de vie des produits : 100% des équipements sont testés, réparés, transformés ou recyclés. Le Groupe Iliad garantit ainsi une seconde vie à ses matériels et une durabilité bien au-delà des standards du marché.



#### PAPEREC

Conçus dans la grande majorité pour n'être utilisés qu'une seule fois puis jetés, les emballages sont souvent constitués de plusieurs couches de matériaux et d'autres intrants pour des raisons marketing (colorations, encres, colle...). Or, l'ajout de l'ensemble de ces composants les rend très difficiles à recycler. Parmi l'ensemble des emballages en plastique mis sur le marché, seuls 35% sont recyclables. Leur conception est ainsi un levier prioritaire pour améliorer les taux de recyclage, en particulier dans l'industrie de la cosmétique et du luxe.

En 2023, **Paprec**, société française de collecte et de recyclage de déchets industriels et ménagers, a ainsi lancé le Circle Lab, un service d'accompagnement des entreprises dans la conception de leurs emballages pour en améliorer le recyclage. Plusieurs acteurs de renom du secteur du cosmétique et du luxe ont ainsi pu bénéficier de ces services, au travers, notamment, d'un programme de formation et de tests adaptés (visite de sites, évaluation de la performance de collecte, tri et recyclage, création de filières spécifiques...) mettant à profit le parc industriel de Paprec.



Afin de maintenir un haut niveau d'offre et qualité de service alors que le renouvellement de sa flotte avec le futur TGV INOUI (TGV M), a pris du retard, et que les rames existantes doivent progressivement être radiées lorsqu'elles arrivent en fin de vie, SNCF Voyageurs a lancé en 2023 le programme Opération Obsolescence Déprogrammée (O2D). Il s'agit d'une démarche inédite visant à accroître la longévité de son matériel roulant TGV jusqu'à 40, voire 50 ans, en repoussant son cycle naturel de radiation. Il représente un investissement de plus de 600 millions d'euros financé par SNCF Voyageurs, et porte sur 104 rames sélectionnées en fonction de leur état et des rénovations nécessaires. Elles ont été initialement conçues pour une durée de service moyenne de 34 ans. La première chaîne de production du programme O2D a démarré en septembre 2025 au Technicentre de maintenance Atlantique de Châtillon.

## AMÉLIORER LA COLLECTE, LA GESTION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

---



**Séché Environnement** a étudié la capacité de destruction des PFAS par voie thermique, et les températures de dégradation nécessaires. Cette démarche est complexe autant pour des raisons technologiques, de coûts et de temps, que parce que les PFAS ne comportent pas encore de valeurs limites d'émission (VLE). Les premiers résultats obtenus sur des déchets solides et liquides démontrent un taux d'abattement des PFAS supérieur à 99,9999%.

D'autre part, en se basant sur les VTR existantes, des travaux de modélisation de la dispersion et des devenir des PFAS dans l'environnement ont permis de déduire des VLE compatibles avec la sauvegarde de la santé des populations, afin d'anticiper les prochaines réglementations. En parallèle, le groupe a lancé des projets de recherche pour le traitement des sols et des programmes collaboratifs en matière de traitement de l'eau.



Les entreprises sociales, ONG et autres organisations de la société civile sont essentielles pour la création d'impact social et environnemental, mais rencontrent des enjeux importants de financements : subventions et fonds philanthropiques, souvent alloués pour des petits montants et de manière ponctuelle.

Pour pallier cette difficulté et assurer l'atteinte des objectifs d'impacts sur des projets de taille satisfaisante, **Société Générale** a structuré un *Corporate-Backed Impact Bond*, visant à favoriser le développement de filières de recyclage et surtout de collecte de déchets plastique au Nigeria. Un partenariat a été conclu entre Unilever Nigéria et *Bridges Outcomes Partnerships* pour aider l'entreprise sociale Wecyclers à développer la collecte des déchets plastiques. Le préfinancement par *Bridge Outcomes Partnerships* prend la forme d'une obligation à impact de deux millions de dollars, dont le remboursement est conditionné aux résultats obtenus (KPI), tels que les tonnes de plastique collectées, le nombre d'emplois créés ou encore le versement de salaires décents. Unilever intervient comme bailleur de fonds en s'engageant à rembourser les investisseurs en fonction des niveaux de performance atteints sur ces KPI.

## PARTIE 4

# LES PRÉMICES D'APPROCHES HOLISTIQUES DANS LES STRATÉGIES ET MODÈLES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Le concept **One Health** invite à repenser l'ensemble des leviers stratégiques liés à la santé, à l'environnement, à l'aménagement du territoire, à la sécurité alimentaire, à la lutte contre l'antibiorésistance ainsi qu'à l'organisation de la société civile.

Bien qu'ils ne s'intègrent pas explicitement dans une stratégie *One Health* identifiée, tous les exemples d'actions déployées par les entreprises précédemment cités sont néanmoins **alignés** avec le concept. Non seulement ces actions permettent de réduire l'exposition des humains, des écosystèmes et des animaux aux pollutions, mais, en plus, pour certains, elles démontrent une volonté de **concilier plusieurs objectifs** :

- améliorer la santé,
- prévenir la dégradation des écosystèmes,
- lutter contre le changement climatique.

Les rapports publiés fin 2024 «**Nexus**» et sur «**Les changements transformateurs**» par l'IPBES ont renforcé l'intérêt des acteurs économiques à adopter des actions/stratégies combinant santé, climat, biodiversité, eau et alimentation. L'IPBES estime en effet qu'un changement transformateur pour la nature et la biodiversité pourrait créer plus de

10 000 milliards de dollars en valeur d'opportunités commerciales et soutenir 395 millions d'emplois dans le monde d'ici 2030.

Ainsi, les entreprises se saisissent-elles de de plus en plus de ces approches holistiques.

Pour certaines, l'enjeu est déjà de mieux comprendre les liens entre santé et environnement et les mesures qui peuvent être déployées.

D'autres ont commencé à adopter des actions alignées avec ces approches, en intégrant différents paramètres environnementaux et sanitaires à la conception de leurs projets/stratégies.

Enfin, certaines entreprises, principalement des secteurs de la santé et de l'agroalimentaire ou qui y sont liées, ont commencé à intégrer directement le concept *One Health* dans leurs réflexions.



@fr.freepik.com

L'efficacité de l'approche *One Health* repose sur une collaboration étroite entre les entreprises, les collectivités locales, les agences de santé, les services vétérinaires et les autorités environnementales.

La co-construction de cellules de biosurveillance locales et des conventions de partage de données et d'alertes sont de même des pratiques à développer pour assurer une coordination efficace.

### Une intégration complexe des enjeux environnementaux et sanitaires dans les stratégies et modèles d'affaires

Les liens santé-environnement sont souvent **indirects et difficiles à mesurer**.

Les enjeux environnementaux et sanitaires sont encadrés par des **réglementations fragmentées**, parfois sans liens entre elles (eau, déchets, sols, air, alimentation, santé humaine, produits chimiques...).



**Il manque des métriques** pour intégrer le concept *One Health* et les liens santé-environnement dans les stratégies.

Par exemple, dans la rénovation ou la construction d'un bâtiment, aucune valeur économique n'est attachée aux bénéfices sanitaires associés au choix des matériaux et aux systèmes d'aération mis en place.

Il en va de même pour la substitution de certains composés chimiques dans des produits, qui n'est ni obligatoire ni valorisée économiquement dans les prix de vente.

Les actions qui visent à concilier différents paramètres environnementaux et sanitaires sont **longues et coûteuses**. Il en résulte le plus souvent un produit vendu plus cher aux clients ou consommateurs, engendrant des pertes de parts de marché. Les enjeux réputationnels peuvent contrebalancer en partie ce désavantage, mais les leviers les plus efficaces restent la réglementation, les investisseurs et l'engagement des clients et sous-traitants dans ces démarches.

# BONNES PRATIQUES DE MEMBRES

## RÔLE DES ENTREPRISES DANS DES DÉMARCHES DE RECHERCHE POUR EXPLORER LES LIENS SANTÉ-ENVIRONNEMENT



Face à l'intensification des vagues de chaleur, **EDF** doit poursuivre sa mission, assurer la continuité de la production d'énergie, tout en protégeant ses équipes et les sites de production des éventuels effets de ces grandes chaleurs. EDF a déjà mis en place des principes de précaution pour ses équipes en cas de condition de chaleur. En 2024 et 2025, pour mieux comprendre les phénomènes liés aux impacts humains de la chaleur, EDF a réalisé une étude expérimentale, avec l'aide de l'Institut de recherche action Human Adaptation Institut (HAI)<sup>(32)</sup>, pour évaluer les contraintes, risques et adaptation à la chaleur de salariés sur deux sites de production en France. Il s'agit d'une première à cette échelle dans un cadre industriel. L'objectif de ce travail est de mieux identifier et comprendre les effets physiologiques, cognitifs et organisationnels liés aux grandes chaleurs avec un objectif essentiel : protéger la santé des salariés tout en continuant de garantir la continuité de la production d'énergie, enjeu national.



**InVivo** soutient depuis 2026 les travaux de recherche de la Chaire Aliments et bien manger de l'Université de Rennes qui se concentre sur la transformation des modes de production. Les travaux de la chaire sont menés en partenariat avec plusieurs

mécènes tels que Bleu Blanc Cœur, Lactalis, le Gouessant, Institut Olga Triballat, Sodiaal, Terrena et InVivo et portent sur plusieurs axes de recherches à la croisée des sciences des aliments, de la santé, de l'environnement, et des sciences humaines et sociales, avec comme fil rouge le concept de santé globale. Par exemple, dans le cadre de cette chaire a été réalisée la thèse « *One Health : blé tendre sur sol vivant* »<sup>(34)</sup> menée par l'association Pour une Agriculture du Vivant. Cette recherche visait, d'une part, à démontrer sur le terrain les liens entre pratiques culturales, qualité des sols, santé des plantes et performance de la production, en les replaçant dans le cadre du concept *One Health*; et, d'autre part, à améliorer les méthodes utilisées pour la recherche systémique en agronomie. Globalement, les résultats montrent que les sols engagés dans l'agriculture de conservation (ACS) assurent plus efficacement le cycle des nutriments, présentent une activité microbienne plus élevée, offrent une meilleure résistance à l'érosion et dépendent moins des intrants de synthèse.



En 2025, l'**Institut Veolia** et **Wavestone** ont publié la revue « Santé et environnement : comprendre, anticiper et agir face au dérèglement climatique »<sup>(33)</sup>. Ce rapport explore les défis sanitaires posés par le dérèglement climatique, tout en proposant des solutions concrètes pour anticiper, s'adapter et agir. Il insiste notamment sur l'approche *One Health* en explorant des stratégies comme la création de villes résilientes, la réhabilitation des écosystèmes ou encore l'écothérapie.

(32) Institut de recherche-action dont le but est de mieux comprendre les capacités humaines d'adaptation aux nouvelles conditions et situations de vie, à de nouveaux territoires et aux crises, ainsi que face aux évolutions climatiques.

(33) [www.institut.veolia.org/fr/publications/revue-linstitut-veolia-facts-reports/sante-environnement-comprendre-anticiper-agir](http://www.institut.veolia.org/fr/publications/revue-linstitut-veolia-facts-reports/sante-environnement-comprendre-anticiper-agir)

(34) <https://agricultureduvivant.org/agir-ensemble/la-these-qualite-nutritionnelle-du-ble-en-agroecologie>

## INTÉGRER LES LIENS SANTÉ-ENVIRONNEMENT POUR PROTÉGER LA SANTÉ PUBLIQUE

### sanofi

Le changement climatique est largement reconnu comme la plus grande menace pour la santé publique de ce siècle exacerbant entre autres les maladies cardiovasculaires, chroniques et respiratoires infectieuses, le diabète et mettant à rude épreuve les systèmes de santé déjà surchargés, à l'échelle mondiale.

**Sanofi** a intégré les effets de l'environnement sur la santé dans sa stratégie via les produits de son pipeline et portfolio mais également en engageant des études innovantes avec des experts sur les impacts des facteurs géographiques, environnementaux et sociaux sur l'aggravation des maladies respiratoires, par exemple (patients atteints de BPCO et d'asthme). Outre le pilotage de coalition internationale public-privé sur la décarbonation des systèmes de santé, Sanofi travaille également sur la transformation des parcours de soin tout en réduisant leur empreinte environnementale et ainsi améliorer la résilience des systèmes de santé. Des réductions des émissions de CO<sub>2</sub> peuvent atteindre plus des 50% par rapport à un parcours de soin standard. Travailler sur des données scientifiques, diriger des coalitions internationales et à développer des traitements transformateurs, constituent un engagement et démontrent que protéger la planète et améliorer la santé humaine ne sont pas des priorités concurrentes.



La biosurveillance des eaux usées, déjà mise en œuvre dans plusieurs territoires via des programmes tels que le projet Obépine, constitue un outil sentinelle essentiel. Cette surveillance permet la détection précoce de pathogènes (ex : SARS-CoV-2, poliovirus) et d'indicateurs de consommation de substances, offrant ainsi un temps d'avance précieux aux autorités pour anticiper et gérer les crises sanitaires. La pérennisation de ces dispositifs, assortis de standards nationaux et d'une interopérabilité des données, est un levier à renforcer. Le projet Obépine implique plusieurs partenaires scientifiques (Sorbonne Université, CNRS, INSERM, CEA, ANSES, Eau de Paris, IFREMER, INRAE, Institut Pasteur, **SUEZ**, **Veolia**, etc.) et couvre toutes les dimensions de l'approche *One Health* en combinant la santé humaine, animale et environnementale.



**Veolia** a lancé un programme de R&D stratégique positionnant les stations d'épuration comme points névralgiques de surveillance et d'action contre l'antibiorésistance (AMR). Cette initiative vise à caractériser les approches analytiques de détection des gènes de résistance, à cartographier la dynamique de l'AMR dans les eaux usées urbaines et hospitalières, et à évaluer l'efficacité des différentes filières de traitement pour limiter leur dissémination dans l'environnement. Le programme s'appuie sur des partenaires clés, notamment le projet européen LIFE GENESYS<sup>(35)</sup> piloté par Cetaqua, ciblant spécifiquement les effluents hospitaliers.

(35) [www.cetaqua.com/en/proyectos-destacados/life-genesys-2](http://www.cetaqua.com/en/proyectos-destacados/life-genesys-2)

## CONCILIER SANTÉ ET ENVIRONNEMENT DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN



### BNP PARIBAS

**BNP Paribas Real Estate** développe plusieurs projets intégrant des approches liées à la santé, à la biodiversité, à la qualité de l'air, à la réduction des îlots de chaleur et à la renaturation. Par exemple, qu'il s'agisse de projets de réhabilitation des bâtiments existants, comme au 85 rue du Dessous des Berges à Paris, conçu pour fonctionner sans climatisation, ou encore du développement d'immeubles avec ossature en bois et végétalisés, à l'image d'INSPIRE à La Défense (Paris). Le groupe a également mené à bien la transformation d'anciennes friches pour y créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité, comme l'Arboretum à Nanterre. Plus largement, BNP Paribas Real Estate multiplie les initiatives qui contribuent à un immobilier bas carbone, résilient, inclusif et source de bien-être pour les usagers et l'écosystème grâce à une grande diversité des leviers mobilisables, tels que la renaturation, l'économie circulaire, la réduction des îlots de chaleur, la qualité de l'air, la santé des habitants et l'inclusion sociale.



### nexity

À Morangis (91), depuis 2018, Paris-Sud Aménagement, **Nexity** et CDC Habitat (appartenant au groupe **Caisse des Dépôts**) travaillent à réconcilier tradition agricole et développement urbain du territoire<sup>(36)</sup>. Le programme concerne l'aménagement d'une parcelle de 1,3 hectare, dont 7 700 m<sup>2</sup> dédiés aux terres agricoles. Sur celle-ci, il est prévu une zone de maraichage professionnelle, des serres, des poulaillers, des ruches et il sera également proposé des jardins parti-

cipatifs et une zone de compost. Une serre sera installée sur les toits du bâtiment collectif acquis par CDC Habitat, et un local commercial sera mis à disposition de l'entreprise pour permettre la vente de circuit court de ses produits. Le programme prévoit en parallèle la construction de 59 logements : 28 en accession à la propriété et 31 logements locatifs sociaux, ces derniers acquis en VEFA par CDC Habitat. Ce type d'initiative permet de préserver la faune et la flore, de maintenir le lien social, de sensibiliser aux enjeux écologiques et alimentaires, de développer une économie plus vertueuse et de contribuer au rafraîchissement urbain.



De la santé des sols dépend leur capacité de stocker du carbone et d'autres GES (le sol est le plus grand réservoir de carbone terrestre), la production d'aliments sains (95% des aliments dépendent des sols), la quantité et la qualité d'eau disponible et 25% de la biodiversité. Or, l'artificialisation altère les fonctions naturelles du sol – réduction de la perméabilité, perte de biodiversité et libération de carbone stocké. Consciente de cet enjeu, l'entreprise **VINCI Immobilier** vise à atteindre le zéro artificialisation net (ZAN) dès 2030. Pour ce faire, en l'absence de métriques normatives, l'entreprise a établi ses propres indicateurs de degré d'artificialisation des sols. L'objectif est de mesurer l'ensemble de l'impact du projet sur les sols pour le réduire au maximum. À ce titre, depuis 2022, VINCI Immobilier n'engage plus de projets qui prennent à la nature plus de mètres carrés qu'ils ne créent de surface plancher et vise à faire plus de 50% de son chiffre d'affaires en recyclage urbain (réutilisation de foncier urbain hébergeant des activités obsolètes).

(36) <https://groupe-cdc-habitat.com/actualites/un-projet-pour-conjuguer-developpement-urbain-et-tradition-agricole>

## S'INSPIRER DE LA NATURE POUR RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES



En 2023, **AXA**, **Tikehau Capital** et Unilever ont lancé une stratégie de *private equity* à impact dédiée à l'investissement dans des projets et des entreprises «œuvrant pour la transition vers une agriculture régénératrice»<sup>(37)</sup>. Cette stratégie cible des entreprises impliquées dans toutes les étapes de la chaîne de valeur agricole, depuis la production d'ingrédients jusqu'à la mesure de l'impact, en incluant également l'alimentation animale.



### BNP PARIBAS

**BNP Paribas** a participé à une levée de fonds de 16 millions d'euros réalisée par Mycophyto, aux côtés d'Innovacom et du fonds Deep Tech 2030 géré par Bpifrance. Cet investissement, effectué via l'enveloppe d'investissement à impact de BNP Paribas, soutient la start-up pour le développement et la commercialisation des biostimulants fondés sur des champignons spécifiques des sols<sup>(38)</sup> qui améliorent naturellement la productivité des plantes tout en réduisant l'usage d'intrants chimiques (jusqu'à -30% de réduction d'engrais) et la consommation d'eau. Leurs solutions renforcent la symbiose sol plante, et contribuent à une agriculture plus résiliente et plus saine pour les agriculteurs comme pour les consommateurs. Dans le cadre de cette stratégie d'investissement, d'autres participations contribuent à transformer les systèmes alimentaires :

KLIM, qui favorise l'adoption de pratiques agricoles régénératrices en rémunérant la réduction d'émissions carbone, ou Le Drive Tout Nu, chaîne de supermarché qui propose une alimentation locale et zéro déchet.



Fin 2025, Soufflet Agriculture, société du groupe **InVivo**, a lancé son programme PERFORMANCES qui structure une démarche d'accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques d'agriculture régénératrice<sup>(39)</sup>. L'objectif est de déployer largement ce mode de production tout en assurant la performance économique des exploitations et en créant de nouvelles opportunités de valorisation grâce à des contrats de filière, en France comme à l'international. Cette forme d'agriculture repose sur la réduction du travail du sol, la diversification des rotations et le maintien d'une couverture permanente des sols. Ces pratiques contribuent à préserver la fertilité du sol, les ressources naturelles, à renforcer la biodiversité, à diminuer l'usage d'intrants chimiques et à réduire l'empreinte carbone des productions agricoles.

(37) [www.tikehaucapital.com/~/\\_/media/Files/T/Tikehau-Capital-V2/documents/news-and-views/fr/2025/understanding-regenerativeagriculture-FR.pdf](http://www.tikehaucapital.com/~/_/media/Files/T/Tikehau-Capital-V2/documents/news-and-views/fr/2025/understanding-regenerativeagriculture-FR.pdf)

(38) Champignons Mycorhiziens Arbusculaires (CMA).

(39) [www.invivo-group.com/fr/actualites/soufflet-agriculture-lance-son-programme-performances](http://www.invivo-group.com/fr/actualites/soufflet-agriculture-lance-son-programme-performances)

La phytoépuration, processus écologique naturel, peut compléter le traitement classique des stations d'eaux usées. En s'inspirant du fonctionnement naturel des zones humides (régulations de l'eau, filtration physique, biodiversité, sédimentation, etc.), **SUEZ** (zone Libellule®)<sup>(40)</sup> a développé des zones de rejet végétalisées composées d'une succession de compartiments (bassins) situés en aval de leur station d'épuration ou d'un réseau pluvial, à travers lesquels l'eau circule. Chaque bassin accueille des plantes locales et des micro-organismes sélectionnés pour leur capacité à absorber certains polluants. La diversité des milieux, avec leurs variations de profondeur et de vitesse d'écoulement, optimise le traitement de l'eau et améliore significativement sa qualité chimique et bactériologique. Ces zones constituent également des habitats favorables pour la faune et la flore des milieux humides. Elles permettent enfin d'éviter l'ajout de traitements physico-chimiques ou mécaniques supplémentaires dans les stations d'épuration, souvent plus gourmands en énergie et en ressources, et coûteux.

## INTÉGRER LE CONCEPT *ONE HEALTH* DANS LES RÉFLEXIONS ET STRATÉGIES

---

### LVMH

En 2025, la Maison Loro Piana du groupe **LVMH**<sup>(41)</sup> a lancé son programme de cinq ans « *Resilient Threads* » qui vise à favoriser et améliorer les revenus des éleveurs dans cinq districts de la province mongole très vulnérable de Sukbaatar, à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement et à protéger la biodiversité de la steppe orientale de Mongolie, l'un des derniers écosystèmes de prairies intacts au monde.

Ce projet, conçu en collaboration avec le gouvernement, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD), les partenaires locaux comme la SFA (*Sustainable Fibre Alliance*) et les coopératives d'éleveurs, adopte une approche *One Health*. Un premier centre *One Health* mobile a été déployé en 2025 pour proposer une combinaison de services comprenant, notamment, des campagnes de prévention et de vaccination, des formations et des actions de sensibilisation en matière de santé, en cohérence avec les programmes gouvernementaux. Par ailleurs, un centre de biodiversité favorisera la santé des pâturages, notamment grâce à la création d'une banque de semences. Ce projet s'inscrit dans la stratégie environnementale LIFE 360 du groupe LVMH promouvant un approvisionnement responsable et la protection des écosystèmes.

---

(40) [www.suez.com/fr/eau/pratiques-durables/preservation-environnement/phytoepuration](http://www.suez.com/fr/eau/pratiques-durables/preservation-environnement/phytoepuration)

(41) [www.lvmh.com/fr/les-actualites-lvmh/avec-le-programme-resilient-threads-loro-piana-renforce-son-engagement-environnemental-et-social-en-mongolie](http://www.lvmh.com/fr/les-actualites-lvmh/avec-le-programme-resilient-threads-loro-piana-renforce-son-engagement-environnemental-et-social-en-mongolie)



## REMERCIEMENTS

Cette note est issue des travaux de la Commission Santé-Environnement d'Entreprises pour l'Environnement (EPE), présidée par Charlotte Migne, Directrice du Développement Durable chez SUEZ. Rédigée par l'équipe d'EPE, elle utilise l'expérience et les bonnes pratiques des membres de l'association pour réduire l'exposition aux pollutions.

EPE remercie les représentants des entreprises membres qui ont partagé leur expérience et participé aux réunions de travail. EPE remercie également les experts et représentants des pouvoirs publics ou d'associations pour leur contribution, et pour leurs interventions en commission, qui ont stimulé les réflexions et actions des entreprises. Que Nathalie de La Falaise, Jean-François Mathieu et Sophie Chatenay soient également remerciés de leurs apports respectifs. EPE remercie particulièrement Marie Marchand-Pilard, Responsable Santé, Eau, Juridique et Recherche-Innovation, qui a coordonné ces travaux et rédigé ce document.

### **Cécile Denormandie**

Déléguée générale, Entreprises pour l'Environnement (EPE)

**Rédaction et coordination** : Marie Marchand-Pilard, Entreprises pour l'Environnement (EPE)

**Graphisme** : Sophie Chatenay

**Impression** : C2Print Boulogne

**Image de couverture** : ©freepick.com

## **Avertissement**

Ce document a été préparé par l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE). Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre informatif uniquement. Bien que tous les efforts aient été faits dans un objectif d'exactitude des informations présentées, ni EPE, ni les entreprises membres de EPE, ni leurs collaborateurs respectifs, ne sauraient être tenus responsables des erreurs, des omissions ou des conséquences qui résulteraient de l'utilisation de ces informations.

## **Entreprises pour l'Environnement (EPE)**

L'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE), créée en 1992, rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales qui échangent leurs bonnes pratiques et travaillent ensemble à mieux intégrer l'environnement à leurs stratégies et à leurs opérations. Sa raison d'être, « une seule planète et un monde prospère », résume la volonté de ses membres de conduire leur propre transition écologique et celle de la société et de construire un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré. L'association est le partenaire français du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

**Les publications et travaux d'EPE sont disponibles sur** : [www.epe-asso.org/publications-rapports](http://www.epe-asso.org/publications-rapports)



accenture



AIRFRANCE

Air Liquide

AlixPartners

Amundi  
Investment Solutions

apave

ARKEMA



BCG  
BOSTON CONSULTING GROUP



BNP PARIBAS

GROUPE BPCE



Capgemini

CARSO

CMA CGM

CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Mutuel  
Alliance Fédérale

Deloitte

DiotSiaci

edf

ENGIE



FORVIA  
Inspiring mobility

HAVAS

HERMÈS  
PARIS

GROUPE  
iliad

invivo

KERING

LVMH

MARSH

Meridiam  
for people and the planet



NATIXIS

nexity

mobility

PAPREC

PRIMAGAZ

Renault Group

REXEL

ROQUETTE  
Offering the best of nature

Rte  
Le réseau de transport d'électricité



SAFRAN

SAINT-GOBAIN

sanofi

Schneider  
Electric

GROUPE  
SEB

Séché

SNCF

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOLVAY

sopra steria

suez

TEN  
TECHNIP ENERGIES

TIKEHAU  
CAPITAL

TotalEnergies

VEOLIA

VESUVIUS

VINCI

WAVESTONE

EPE

Entreprises pour  
l'Environnement